

Bonjour à tous membres de l'ADR et sympathisants,

Depuis le milieu du mois d'août (sans parler des années précédentes), les membres du conseil d'administration de l'ADR n'ont pas ménagé leurs efforts pour soutenir la demande de pleine indexation de nos rentes de retraite : réunions du conseil d'administration, tenue du conseil général et de l'assemblée générale, rédaction du journal, visites aux députés, interventions auprès du Conseil du trésor, du ministère de Finances, du bureau du Premier Ministre et de plusieurs députés,

Deux sujets ont fait l'objet de nos interventions : La pleine indexation de nos rentes de retraite et l'adoption d'une loi pour la réforme du droit d'association.

La pleine indexation de nos rentes de retraite

Nous sommes inquiets de la réaction de l'AQRP qui demande au gouvernement de garantir que nos rentes ne soient pas coupées. Cette association, dont l'instance suprême est son conseil d'administration et non son assemblée générale, est la seule à véhiculer pareille sornette par un communiqué.

La crise économique est conjoncturelle et notre bas de laine est en train de se reconstituer. Il faut que les retraités maintiennent la pression pour que des mécanismes soient mis en place en vue de nous accorder la pleine indexation. Il faut mettre de côté certaines attitudes misérabilistes, relever la tête et affirmer que notre appauvrissement doit cesser.

- Si Marcel Pépin avait attendu le moment propice pour demander le 100,00 \$ minimum par semaine, il ne l'aurait jamais obtenu.
- Si les ex-religieux avaient attendu que la situation financière du gouvernement passe au beau fixe pour demander le droit de racheter leurs années non cotisées à leur régime de retraite pour la période où ils étaient en communauté, ils attendraient encore.
- Si le front commun de la fonction publique avait dit : "Nous ne pouvons rien demander cette année parce que le gouvernement a un déficit", ses chefs auraient été irresponsables.
- Si les associations de retraités ne le font pas, ce ne sont pas les nantis et le gouvernement qui le feront pour elles. Il n'y a jamais de bon moment pour exiger notre dû. Il n'y a que la détermination.
- Si le gouvernement avait voulu refuser l'équité salariale, au lieu de parler d'un coût ponctuel de deux milliards de dollars, il aurait parlé d'un coût récurrent qui aurait dépassé 60 \$ milliards sur 35 ans.

Que le gouvernement mette fin aux scandaleuses primes de départ aux principaux responsables d'une mauvaise gestion des fonds à la CDPQ. Ces cadeaux que nous croyons non mérités grugent sur le fonds des retraités et des futurs retraités.

Réforme du droit des associations représentatives

La loi actuelle permet à des associations dites représentatives de ne laisser à leurs membres aucun pouvoir d'orientation et de contrôle sur leur association.

En conséquence, certaines associations ont retiré à leurs membres ces pouvoirs de contrôle et d'orientation. Dans ces associations, le conseil d'administration est l'instance suprême. Ces conseils d'administration ne permettent même pas à un comité d'éthique d'examiner leurs décisions. C'est un sans gêne sans nom.

Lorsque nous affirmons de telles choses, certaines personnes nous disent : Ça ne se peut pas, ce que vous dites ou écrivez. Pour vous illustrer notre propos, voici une preuve :

Extrait d'une lettre de la présidente de l'AQRP à l'un de ses membres.

« ...

« Par ailleurs, le Comité d'éthique et de déontologie a un rôle strictement consultatif. Il ne peut se prononcer sur les décisions du Conseil d'administration étant donné que celui-ci est l'instance décisionnelle ultime de l'AQRP. De fait, il n'est pas dans les compétences et pouvoirs du Comité d'éthique et de déontologie d'examiner ou même contester les résolutions du Conseil d'administration. »

...

Signée :



Si la pratique démocratique avait existé, nous n'en serions pas là aujourd'hui. La demande de la pleine indexation votée en assemblée générale de cette association aurait été appliquée et les retraités auraient été mieux représentés et mieux servis.

Nous voulons que la loi change, le ministre des Finances a dans ses cartons une réforme du droit des associations, c'est maintenant le temps qu'il agisse.

Vous nous aideriez grandement en téléphonant à votre député pour lui rappeler nos deux demandes et l'inciter à faire pression sur les décideurs en ces matières.

Dans la solidarité, nous vaincrons.

Rodrigue Dubé,
Président
2 décembre 2009